



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Houillères: Gard

Question écrite n° 39615

Texte de la question

M Bernard Deschamps appelle l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur l'avenir des exploitations minières du bassin houiller des Cévennes. Une récente déclaration du syndicat CGT des mineurs du Gard montre, en effet, qu'il est possible d'augmenter de 130 000 tonnes par an la production de charbon dans ce département et de créer ainsi au minimum 129 emplois. Le bien-fondé de ces objectifs, réalisables à court terme, s'apprécie à partir de la nécessité de prendre en compte l'ensemble de nos besoins énergétiques et de favoriser, pour y répondre, nos productions nationales. La croissance de notre économie, les créations d'emplois ne peuvent être assurées que par la relance de nos activités industrielles et la mise en valeur et l'exploitation de nos potentialités. Dans cette perspective, le charbon pourrait participer d'ici à 1990 à la production d'énergie électrique pour trente TWh. En outre, EDF importe deux tiers du charbon qu'elle consomme, et plus généralement, 66 p 100 du charbon que nous brûlons provient de l'étranger. Une politique active de reconquête de notre marché intérieur permettrait donc de relancer notre industrie minière. Enfin pour assurer l'indépendance énergétique de notre pays, il est nécessaire notamment de diversifier nos sources d'énergie et donc de maintenir et de développer le nombre de nos centrales à charbon. Dans ce cadre, la production minière cévenole serait intéressée par : la transformation de la centrale d'Aramon, pratiquement arrêtée et qui pourrait consommer du charbon des Cévennes ; une plus grande exploitation des capacités de la centrale de Gardanne qui peut tourner 1 000 à 2 000 heures de plus par an ; la transformation de la centrale Ponteau à Martigues qui pourrait fonctionner au charbon ; l'implantation d'une centrale thermique en Corse. Dans l'intérêt de notre pays et de ses régions minières, il est donc possible, à l'opposé des choix des gouvernements français qui prévalent actuellement, de développer notre production de charbon et de créer ainsi de nombreux emplois. Il lui demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Deschamps Bernard](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39615

Rubrique : Charbon

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1817